L'ANSES reconnaît officiellement l'omniprésence des PFAS

Dossier de

- la rédaction de H2o October 2025

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a compilé les informations issues de la littérature scientifique et des bases de données à disposition en septembre 2024 concernant les taux de PFAS dans différents milieux. Ce travail a permis de mettre en évidence la pollution aux PFAS dans différents compartiments que sont l'alimentation, l'air, les poussières, les sols, les milieux aquatiques, les produits de consommation et le sérum humain. De nombreuses données sont disponibles concernant la présence de PFAS dans l'eau en particulier. 8 PFAS sont quantifiés dans plus de 20 % des analyses d'eau distribuée (PFPeA, PFHxA, PFBA, PFOA, PFOS, PFHxS, PFHpA et PFBS). La compilation des données met en évidence qu'il y a beaucoup moins d'analyses dans l'eau conditionnée (193 échantillons) que dans l'eau distribuée (7 816 échantillons). Générations Fur précise qu'il est également intéressant de regarder les taux de PFAS identifiés dans les produits de consommations tels que les textiles et les cosmétiques. Le PFOA, cancérogène avéré, est ainsi quantifié dans 57 % des analyses de textilet dans presque 60 % des analyses de cosmétiques!

L'ONG regrette que les PFAS polymÃ"res n'aient pas été pris en compte dans ce travail tout comme les pesticides, les biocides et les médicaments appartenant à la famille des PFAS. Elle rappelle que plus de 2 300 tonnes de pesticides PFAS ont été achetés en 2023 et vraisemblablement disséminés dans l'environnement. Par ailleurs, le travail de l'ANSES met en évidence, sans surprise, que les données disponibles sont plus nombreuses quand une réglementation est en place : c'est notamment le cas pour les milieux aquatiques et l'alimentation. Dans les compartiments où il n'y a pas de surveillance obligatoire, les données sont parcellaires, ce qui est notamment le cas pour l'air et les poussiÃ"res. Enfin, concernant la présence de PFAS dans le sérum humain, aucune étude n'a été recensée sur les travailleurs français alors qu'ils sont extrêmement exposés dans certains secteurs d'activités (industrie chimique, pompiers, etc).Â

Le deuxià me rapport catà gorise les PFAS à inclure dans des stratà gies de surveillance afin de mieux documenter leur prà sence et leurs concentrations dans les diffà erents milieux. Les recommandations de l'ANSES en matià re de surveillance vont ainsi bien au-delà de la rà glementation actuelle en à glargissant le nombre de PFAS à surveiller et les milieux concernà es. L'Agence prà conise ainsi de surveiller : 5 autres PFAS en plus que ceux dà glà rà glementà es dans l'ed distribuà e; 31 PFAS dans le sà rum humain ; 22 PFAS dans la plupart des aliments et 24 dans les fruits et là gumes alors que la rà glementation actuelle est extrà mement limità e avec seulement à 4 PFAS dans les poissons, viandes et œufs. L'ANSES intà gre systà matiquement le TFA dans ses recommandations avec une surveillance pà erenne dans l'eau distribuà e et à titre exploratoire dans l'alimentation. Il reste cependant qu'aucune information n'est donnà e au sujet des boues issues des stations d'à puration alors que celles-ci peuvent pourtant à tre à l'origine de fortes contaminations dans l'eau distribuà e.

Dans la suite de cette publication, Générations Futures demande aux autorités : de mettre en œuvre les recommandations de l'ANSES en matiÃ"re de surveillance, notamment l'intégration du TFA dans l'ensemble des dispositifs de surveillance ; d'initier une campagne d'analyse des PFAS dans les boues issues des stations d'épuration ainsi que dans les rejets atmosphériques des industries ; de lancer des études épidémiologiques auprÃ"s des travailleurs et des riverains de sites de production de PFAS, ainsi qu'auprÃ"s des travailleurs exerçant des professions à fort risque d'exposition comme les salariés de l'industrie chimique ou les pompiers ; de soutenir une proposition de restriction universelle des PFAS ambitieuse à l'échelle de l'Union européenne.

Générations Futures - communiqué

ANSES - communiqué

L'avis et les deux rapports relatifs aux composés per- et poly- fluoroalkylés (PFAS) dans différents compartiments : bilan

de la contamination et catégorisation en vue de leur surveillance - ANSES